

Si je voulais expliquer le sens de la décision du Canada de réaliser avec le Niger cette Route de l'Unité et de l'Amitié, je ne pourrais mieux faire que le texte que je viens de citer. Car, en décidant d'apporter sa contribution à ce projet, le gouvernement canadien reconnaissait que cette route était indispensable à toute une région du Niger. Il était aussi conscient des conséquences que sa construction aurait, pour le développement économique d'un vaste territoire et le bien-être de sa population. C'est aussi la raison profonde de ma présence ici, aujourd'hui. Elle symbolise la volonté du gouvernement canadien de collaborer avec les pays qui, comme le Niger, se consacrent résolument à leur développement économique en vue du bien-être de leur population, et l'encouragement qu'il veut donner à leurs efforts. Elle est aussi le signe du sérieux de notre action, inaugurée par la mission Chevrier, entretenue par des rencontres régulières, entre les représentants de nos deux pays, et précisée l'hiver dernier, à l'occasion de la visite que vous faisait le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie.

Monsieur le Président, le Canada et le Niger sont tous deux des pays immenses, par rapport à la faible population qui les habite et qu'on peut qualifier, dans les deux cas, de multiculturelle.